



L'euro : dans nos poches depuis vingt ans

L'euro célèbre en 2022 les vingt ans de son lancement sous la forme de billets et de pièces. Le passage à une monnaie commune a marqué un temps fort de la construction européenne. En vingt ans, les pièces et billets en euros ont profondément muté. La croissance spectaculaire du nombre de billets en circulation en a fait la deuxième devise mondiale émise et la demande d'euros ne se tarit pas. Rien qu'en France, le stock de billets en circulation a été multiplié par près de six depuis 2002. Les usages de l'euro fiduciaire ont également changé. Comme moyen de paiement, son rôle s'est réduit, au profit principalement de la carte bancaire. Les billets en euros sont détenus de façon croissante pour d'autres motifs, comme la thésaurisation et la demande hors zone euro, en lien avec la confiance qui est accordée à cette monnaie.

Pascale GARDIENNET, Julien GINER, Raymond de PASTOR, Hugo de TARLÉ
Direction des Activités fiduciaires
Service des Statistiques, Études et Prévisions

Codes JEL
E50, E58,
N14

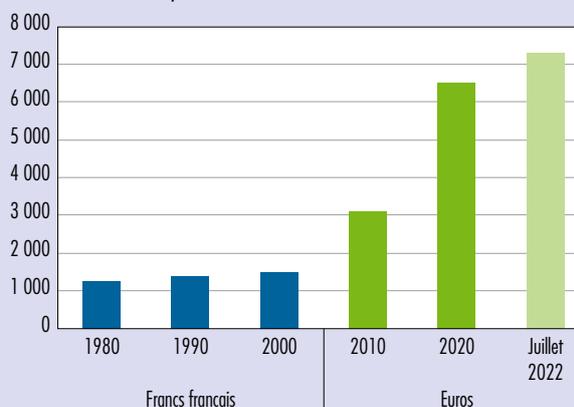
20 ans
de billets et de pièces en euros

2^e monnaie mondiale
en circulation, sous forme de billets,
en volume comme en valeur,
derrière le dollar américain
et devant le yen

7 coupures
de billets en euros ont remplacé
75 coupures en devises nationales
en 2002

Émissions nettes de billets en France

(en millions de billets)



Note : Stocks de billets en circulation.
Source : Banque de France.



Le 1^{er} janvier 2002, douze pays de l'Union européenne¹ ont abandonné leur monnaie nationale au profit d'une monnaie unique : l'euro. Les sept dénominations de l'euro ont remplacé les 75 coupures utilisées jusqu'alors par 313 millions d'Européens. Le passage à l'euro constitue à ce jour **le plus grand changement monétaire de l'histoire moderne**, mais également un défi logistique inédit qui s'est soldé par un franc succès. Les billets et pièces en euros représentent l'un des symboles les plus concrets de l'intégration européenne pour les 343 millions d'habitants de la zone euro à présent composée de dix-neuf pays. Plus des trois quarts (79%) des Européens y sont aujourd'hui favorables². En dépit de la numérisation des moyens de paiement, l'euro fiduciaire reste très prisé en France, en Europe et dans le monde. Avec près de 29 milliards de billets en circulation³ pour un montant de 1 600 milliards d'euros, l'euro s'affirme comme la deuxième monnaie dans le monde derrière le dollar américain.

1 Le passage à l'euro : un défi historique

De l'idée de la monnaie unique aux billets en euros

Dès 1970, le rapport Werner pose les fondations du passage concret à une Union économique et monétaire (UEM) avec en son cœur une monnaie communautaire unique⁴. Ce n'est toutefois qu'en 1992, avec le traité de Maastricht, que s'enclenche le processus d'UEM avec « à terme » l'adoption d'une monnaie unique dont le nom « euro » est décidé par le Conseil européen en 1995. L'adoption de l'euro s'est ensuite déroulée en deux temps :

- Tout d'abord, à partir du 1^{er} janvier 1999, l'euro devient la monnaie de tenue de compte légale des onze premiers pays membres de la zone euro. La Grèce a rejoint ce groupe en 2001 et a donc participé au changement de monnaie le 1^{er} janvier 2002 comme les onze autres pays. Dans les livres de comptes, les devises nationales deviennent officiellement des subdivisions de l'euro sur la base d'un taux de change fixe accompagné d'un principe de double comptabilité. En France, 1 euro est égal à 6,55957 francs français.

- Seconde étape, à partir du 1^{er} janvier 2002, l'euro sous sa forme fiduciaire devient accessible au grand public avec sept dénominations de billets et huit dénominations de pièces.

D'un point de vue pratique, l'adoption de l'euro permet une simplification importante des échanges au sein de la zone euro et réduit considérablement les coûts financiers et environnementaux de la filière fiduciaire européenne. La mise en commun des compétences de recherche et développement permet de concevoir des billets hautement innovants et sécurisés. Ces efforts limitent les risques de contrefaçon et garantissent la fiabilité des espèces comme moyen de paiement.

Du franc français à l'euro

À bien des égards, l'introduction de l'euro et le retrait de la circulation des monnaies nationales étaient considérés comme un défi logistique colossal. Au mois de décembre 2001, plus d'un milliard de billets en francs circulaient, avec lesquels aucun règlement n'était devenu possible à partir du 17 février 2002. Ce délai volontairement court a conduit les Français à échanger rapidement leurs francs contre des euros. Pour répondre au besoin important d'échange, mais aussi constituer un stock logistique, 2,5 milliards de billets en euros ont été fabriqués par l'Eurosystème à destination de la France, tandis qu'en 2002, plus d'un milliard de billets (pour 36 milliards d'euros) étaient émis par la Banque de France. Les billets en euros ont été disponibles très rapidement : le 3 janvier 2002, 96% des distributeurs automatiques de billets (DAB) des douze pays de la zone euro ne délivraient plus que des euros.

Si les billets en francs ont perdu leur valeur transactionnelle peu après le lancement de l'euro, il était toujours possible de les échanger à leur valeur faciale aux guichets de la Banque de France jusqu'au 17 février 2012, soit pendant dix ans, période courte en comparaison des autres pays. Dans la zone euro, seule l'Italie a imposé une période d'échange plus courte, tandis que l'Allemagne n'a pas défini de limite dans le temps pour échanger les marks.

1 L'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas et le Portugal.

2 « The euro area », Flash Eurobaromètre 501, Ipsos European Public Affairs, décembre 2021.

3 « Statistiques mensuelles sur l'activité fiduciaire en juillet 2022 », Banque de France.

4 *Rapport au Conseil et à la Commission concernant la réalisation par étapes de l'Union économique et monétaire dans la Communauté*, « Rapport Werner », 8 octobre 1970.



À l'échéance du 17 février 2012, il restait encore 55 millions de billets de la dernière gamme de francs, 115 millions en comptant les gammes précédentes, qui n'avaient pas été échangés contre des euros (soit 1,9 milliard d'euros). La valeur nominale des billets en francs encore détenus a été annulée à partir de cette date. Pour autant, cette valeur n'a pas disparu. La fin de l'échange de ces billets et pièces s'est traduite par une opération de régularisation comptable et financière. La différence entre la valeur des coupures émises et la somme récupérée après démonétisation des francs, appelée « culot d'émission », représentait une dette de la Banque de France envers les détenteurs de billets. Afin d'annuler cet engagement, conformément à la loi, la valeur du culot d'émission a été remboursée par la Banque de France au Trésor public⁵. Ce versement a donc constitué une ressource pour les finances publiques.

2 Un succès grand public

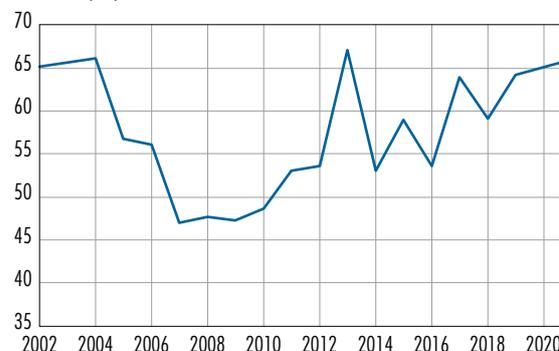
Une monnaie qui a emporté la confiance

En France, les moins de vingt ans (16 millions de Français), soit près du quart de la population, ont toujours connu l'euro comme monnaie. Cependant en janvier 2022, 27% des Français pouvaient dans certaines circonstances continuer de raisonner en francs, proportion qui reste importante, bien qu'en forte diminution en dix ans (43% en décembre 2011)⁶.

L'Eurobaromètre de la Commission européenne mesurait à l'automne 2021 que 66% des Français considèrent que l'euro est « une bonne chose » pour le pays, ce qui correspond également au pourcentage enregistré en 2002 (cf. graphique 1). Ce niveau d'adhésion a beaucoup fluctué en vingt ans : à partir de 2004, il a chuté pour atteindre un minimum de 47% en 2007, puis s'est redressé, quoiqu'en suivant une évolution erratique, à partir de 2010, après la crise des *subprimes*. Depuis 2018 l'adhésion progresse de manière constante, 89% des Français considèrent que l'euro a facilité les échanges entre les différents pays européens et 87% qu'il a facilité la comparaison des prix et des achats dans les différents pays européens.

G1 Évolution de l'adhésion des Français à la monnaie unique entre 2002 et 2021

(en% de la population)



Source : Flash Eurobaromètre 501 (Commission européenne).

Les billets et pièces en euros se distinguent également comme le moyen de paiement dans lequel les Français ont le plus confiance, devant la carte bancaire avec code. Les espèces sont par ailleurs considérées comme le moyen de paiement pour lequel les risques de fraude sont les plus faibles (29%), bien inférieurs à ceux des paiements par carte bancaire (37%)⁷. Dans la zone euro, pour un million de billets en circulation, le nombre de billets faux détectés sur un an est tombé à 12 en 2021, soit une très forte baisse au cours des dix dernières années (en 2014 et 2015, ce nombre était de l'ordre de 50). Enfin, les billets et les pièces représentent un moyen de paiement inclusif, c'est-à-dire accessible à tous.

L'euro confronté à l'évolution des comportements de paiement

Les émissions nettes, c'est-à-dire le stock de billets en circulation, ont fortement progressé au cours des vingt dernières années. À l'inverse, les flux d'entrées et de sorties de billets aux guichets de la Banque de France, comme à ceux de l'ensemble de la filière fiduciaire, sont orientés à la baisse depuis dix ans (cf. graphique 2 *infra*). Dans les années suivant l'entrée de l'euro, ces flux ont continuellement crû jusqu'à atteindre un plateau entre 2008 et 2012, correspondant à leur maximum historique, à environ 7,5 milliards de billets (soit 180 milliards d'euros). La diminution des flux s'est ensuite enclenchée en s'accroissant année après année, la crise sanitaire de 2020 ayant agi comme un accélérateur de cette baisse.

⁵ Conformément à l'article L.141-5 du Code monétaire et financier : « La Banque de France doit verser à l'État le solde non présenté à ses guichets de types de billets libellés en francs retirés de la circulation. »

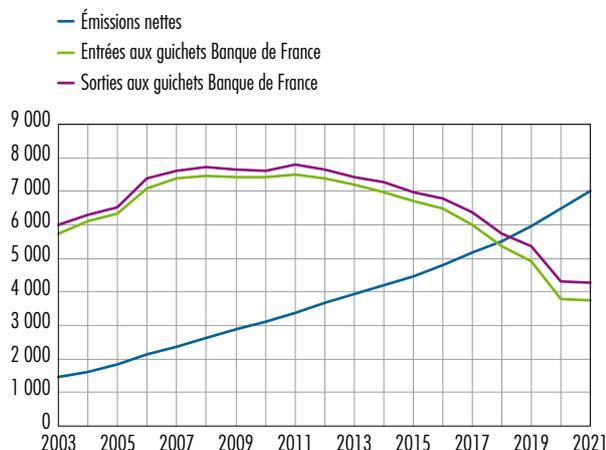
⁶ « Sondage de la Fondation Jean Jaurès » – février 2022.

⁷ « Sondage OpinionWay-ACI Worldwide » – novembre 2021, source : Mercatel.



G2 Flux et émissions nettes de billets en volume en France

(en millions de billets)



Source : Banque de France.

D'une manière générale, le déclin de ces flux lié à celui de l'usage des espèces comme moyen de paiement s'explique par la dématérialisation croissante des moyens de paiement utilisés par les consommateurs en France. Ce phénomène résulte à la fois du changement des comportements de paiement et des effets de l'innovation

rapide dans ce secteur. En 2020, deux facteurs conjugués expliquent l'accélération du mouvement. D'une part, les comportements se sont transformés de manière accrue avec la crise sanitaire. D'autre part, les ménages ont diminué leurs dépenses de consommation en raison des difficultés économiques, de l'incertitude, mais aussi de la fermeture administrative de nombreux commerces. La stabilisation apparente des flux constatée en 2021 et prévue pour 2022 apparaît en trompe-l'œil : elle traduit, notamment, le net rebond des dépenses des ménages et n'est pas de nature à remettre en cause la tendance générale à la baisse.

Le paradoxe des espèces : une demande en hausse en dépit du déclin de l'usage transactionnel

La croissance des émissions nettes depuis vingt ans (cf. graphique 3) d'une part et le repli des flux de billets depuis 2012 d'autre part – avec le croisement de ces courbes en 2018-2019 et désormais leur divergence rapide – traduisent un phénomène appelé « le paradoxe des espèces ».

G3 Émissions nettes de billets en France et en zone euro

(en milliards de billets et en milliards d'euros)

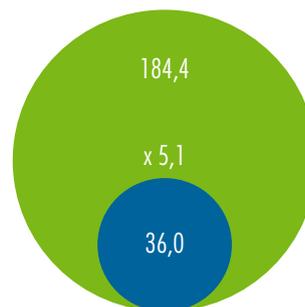
■ Décembre 2002

■ Décembre 2021

a) En France, en volume



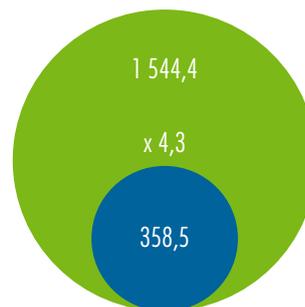
b) En France, en valeur



c) En zone euro, en volume



d) En zone euro, en valeur



Lecture : Entre décembre 2002 et décembre 2021, les émissions nettes de billets depuis la France ont été multipliées par 5,8.

Source : Banque de France.



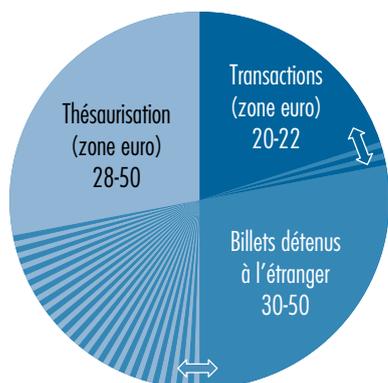
La situation paraît en effet paradoxale car les émissions nettes, qui reflètent la demande globale de monnaie, augmentent alors que les flux annuels, qui, eux, rendent surtout compte de l'usage de la monnaie comme moyen de paiement, diminuent. Les flux aux guichets de la Banque de France se situaient autour de 4 milliards de billets en 2021, tandis que le stock d'émissions nettes s'élevait à 7 milliards de billets. Pourquoi le public demande-t-il de plus en plus de billets alors que leur usage comme moyen de paiement s'inscrit sur une tendance à la baisse ?

Ce paradoxe s'explique si l'on considère que les motivations pour détenir des espèces varient et ne renvoient pas seulement à l'usage de la monnaie comme moyen de paiement. Dans ce cas, la hausse de la demande peut traduire le renforcement des autres motifs de détention de la monnaie. Un article récent de la Banque centrale européenne – BCE (Zamora-Pérez, 2021) analyse les différents motifs d'acquisition et de détention de billets afin d'estimer leurs parts respectives dans le stock de monnaie en circulation. Il apparaît que, juste avant la crise sanitaire, sur 100 euros « en circulation » dans, ou hors de la zone euro, environ 20 euros seulement servaient à des transactions courantes au sein de la zone euro. Le reste se partageait de façon équitable entre une thésaurisation au sein de la zone euro, et une détention en dehors de la zone euro, soit une « exportation » nette de billets qui pouvaient servir à aussi de réserve de valeur (cf. graphique 4).

L'essor de la détention de billets en euros en dehors de la zone euro s'est confirmé au fil des vingt dernières années. Ce phénomène contribue à l'affirmation du rôle international de l'euro et confirme son succès en tant que devise de rang mondial. L'euro apparaît de manière claire comme la deuxième monnaie, après le dollar et avant le yen, en nombre de billets en circulation, que ce soit en volume ou en valeur (cf. graphique 5). Cette situation n'était pas acquise dans les années 2000, mais elle s'est progressivement affirmée dans les années 2010. La comparaison des émissions nettes en francs puis en euros, en France depuis 1980, met en évidence un changement net de dynamique (cf. graphique 6 *infra*). La croissance du nombre de billets en circulation a été beaucoup plus importante avec l'euro qu'avec le franc et, depuis vingt ans, n'a cessé de s'amplifier. Cette évolution caractérise le changement de paradigme dans l'usage de l'euro fiduciaire, en France comme dans le reste de la zone euro. Ces tendances et, en particulier, le déclin de l'usage transactionnel, constituent également un défi pour la filière fiduciaire qui doit s'adapter à ce nouveau contexte. À cette fin, la Banque de France collabore étroitement avec les acteurs du secteur dans le cadre d'une stratégie nationale, la Politique nationale de gestion des espèces (PNGE), déclinée en cinq axes : l'acceptation des espèces, l'accès aux espèces, la qualité des espèces, la robustesse de la filière fiduciaire et son efficacité (économique et environnementale).

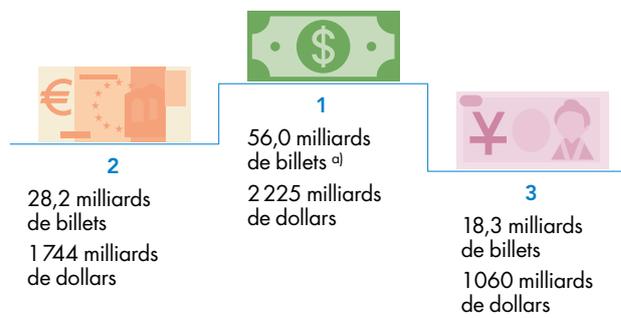
G4 Estimation des composantes de la circulation des billets en euros en valeur

(en %)



Source : Zamora-Pérez (2021).

G5 Classement des trois principales devises mondiales



a) Donnée estimée par la Banque de France.

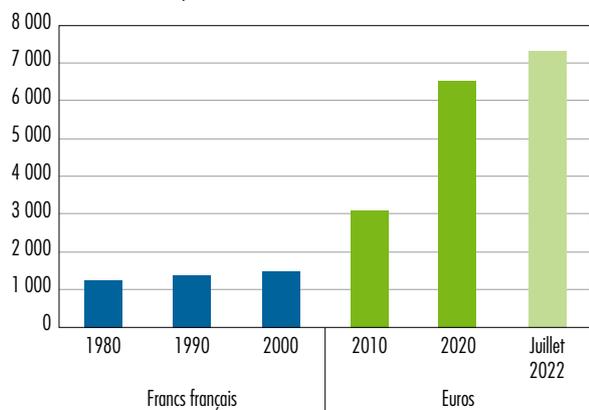
Note : Données arrêtées à fin 2021.

Sources : Banque centrale européenne, Réserve fédérale des États-Unis et Banque du Japon.



G6 Émissions nettes de billets en France

(en millions de billets)



Note : Stocks de billets en circulation.
Source : Banque de France.

3 Vingt ans et maintenant ? Imaginons l'euro du futur

Les billets font peau neuve

Depuis le lancement de l'euro en 2002, les billets en euros représentent des ponts, des arches et des fenêtres sur le thème « époques et styles architecturaux européens », ce qui permet d'illustrer les liens entre les pays et la cohésion de notre zone monétaire. La sélection du thème du billet représente un enjeu symbolique capital et la décision doit être prise à l'unanimité, avec un choix qui répond à des critères de représentativité et d'esthétisme. À partir de 2013, les billets ont progressivement mué vers la deuxième gamme dénommée « Europe » afin de moderniser leur design et d'accroître leur sécurité, sans pour autant en modifier le thème.

À l'occasion des vingt ans de l'euro, la BCE a engagé une réflexion pour concevoir une nouvelle gamme de billets à partir d'un thème inédit. Un groupe de travail constitué de représentants de chaque pays de la zone euro a pour mission de soumettre au Conseil des gouverneurs ainsi qu'au grand public des propositions de nouveaux thèmes. La décision finale sera rendue en 2024 à l'issue d'un processus de sélection qui sollicitera à plusieurs reprises l'avis des habitants des pays de la zone euro.

Les pièces de monnaie ont de leur côté déjà fait peau neuve. Dans le cadre de la célébration du vingtième anniversaire du lancement de l'euro fiduciaire, la

Monnaie de Paris a révélé au public une nouvelle face nationale pour les pièces de 1 euro (à des fins numismatiques) et 2 euros, qui peuvent désormais circuler en France (cf. graphique 7).

G7 Nouvelle pièce de 2 euros en France



Crédit : Monnaie de Paris.

À quoi ressemblera l'euro dans dix ans ?

Le Conseil des gouverneurs a lancé en juillet 2021 une phase d'investigation d'une durée de deux ans sur l'émission d'un euro numérique accessible au grand public. L'euro numérique viserait à préserver la place de la monnaie centrale dans les paiements dans un contexte de numérisation croissante de l'économie. Il permettrait le règlement des dépenses quotidiennes chez les commerçants, aussi bien en boutique qu'en ligne, ainsi que les transactions entre particuliers. Cette nouvelle forme de monnaie centrale serait garantie par l'Eurosystème à l'instar des billets de banque. La phase d'investigation vise à définir les modalités concrètes de mise en œuvre d'un euro numérique, de l'émission jusqu'à la distribution. Le rôle des intermédiaires, en premier lieu les banques, sera un élément clé dans le déploiement de cette nouvelle forme de l'euro auprès du grand public. Sur la base des résultats de la phase d'investigation, le Conseil des gouverneurs décidera d'ici la fin 2023 d'un éventuel lancement du développement de l'euro numérique. Si cet euro numérique venait à être mis en circulation, il cohabiterait avec l'euro physique et compléterait ses usages.

Les billets et les pièces demeureront le symbole de l'union monétaire et, plus généralement, de l'unité européenne. Ils constituent le moyen de paiement de dernier ressort, les espèces présentant, en effet, une grande capacité



de résilience dans des situations de crise grave (pannes d'électricité à grande échelle, rupture des systèmes de télécommunications et du réseau Internet, cyberattaques, catastrophes naturelles, etc.). De plus, plusieurs centaines de milliers de Français qui ne disposent pas de compte en banque ou n'ont pas accès à une carte bancaire utilisent exclusivement les espèces pour leurs transactions courantes, ce qui fait des espèces un moyen de paiement incontournable dans une optique d'inclusion financière et sociale.

L'analyse des tendances fiduciaires des vingt dernières années montre une évolution des usages. Les billets et les pièces sont de moins en moins utilisés pour régler les échanges, au profit de nouveaux moyens de paiement scripturaux et numériques. Pourtant, des centaines de millions de personnes à travers le monde continuent d'utiliser largement l'euro, en particulier comme réserve de valeur, comme en atteste la hausse ininterrompue de la demande d'euros. Les billets et les pièces en euros ont encore de beaux jours devant eux.

Bibliographie

Bayol (L.-A.), Laplace (E.) et de Pastor (R.) (2021)

« La filière fiduciaire à l'heure de la crise de la Covid-19 », *Bulletin de la Banque de France*, n° 235/3, mai-juin.
[Télécharger le document](#)

Cébille (P.) et Verdier (T.) (2022)

Les Européens et l'euro : la perception de la monnaie unique vingt ans après son adoption, Fondation Jean Jaurès, février.

Lardy (G.) (2002)

« Bilan à cinq mois du passage réussi à l'euro fiduciaire », *Bulletin de la Banque de France*, n° 100, avril, p. 47-56.
[Télécharger le document](#)

Palazzeschi (E.) et Ruimy (M.) (2012)

« La fin des échanges des billets en francs », *Bulletin de la Banque de France*, n° 188, 2^e trimestre, p. 77-86.
[Télécharger le document](#)

Zamora-Pérez (A.) (2021)

« Le paradoxe des billets : comprendre la demande d'espèces au-delà de l'utilisation à des fins de transaction », *Bulletin économique de la BCE*, n° 2/2021, p. 134-153.
[Télécharger le document](#)

Éditeur

Banque de France

Secrétaire de rédaction

Nelly Noulin

Directeur de la publication

Gilles Vaysset

Réalisation

Studio Création

Direction de la Communication

Rédaction en chef

Corinne Dauchy,
Céline Mistretta-Belna

ISSN 1952-4382

Pour vous abonner aux publications de la Banque de France

<https://publications.banque-france.fr/>

Rubrique « Abonnement »

